

Municipalité de Waltham

Le présent procès-verbal de la séance publique du Conseil est établi.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal, tenue à l'hôtel de ville le 11 février 2026 à 19 h, sous la présidence du maire suppléant Elwood Allard, en présence des conseillers suivants : Mme Chantal Fortin (n° 1), M. Francis Turner (n° 2), Mme Holli Lair (n° 3) et M. Tyler Rochon (n° 6).
Absents : le maire Jordan Evans et M. Brendan Adam.

Mme Annik Plante, directrice générale, était également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant Allard a ouvert la séance à 19 h.

DÉCLARATION DU MAIRE (Décorum)

La déclaration du maire concernant le règlement intérieur n'a pas été faite, puisque le maire Evans était dans l'impossibilité de présider la séance.

S1-01-11-02-26 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FORTIN

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

S1-02-11-02-26 EMBAUCHE D'UN NOUVEAU CHEF DES POMPIERS

ATTENDU QUE le poste de chef des pompiers de la municipalité de Waltham doit être pourvu;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Waltham a mené un processus de sélection et a identifié un candidat approprié;

ATTENDU QUE le conseil a examiné et approuve les modalités et conditions énoncées dans le contrat de travail proposé pour le poste;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TURNER

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Waltham approuve l'embauche de Mme Michelle Vanasse à titre de chef des pompiers et accepte les modalités du contrat de travail tel que présenté;

QUE Le Conseil mandate le directeur général pour présenter le contrat à la candidate et procède à sa signature.

¹
Adoptée

S1-03-11-02-26 NOMINATION D’UN POMPIER STAGIAIRE AU SERVICE D'INCENDIE DE WALTHAM

ATTENDUE QUE le chef des pompiers a soumis une lettre de recommandation pour la nomination d’une personne au Service d’incendie de Waltham;

ATTENDU QUE cette personnes satisfait aux exigences et qualifications initiales pour servir comme pompiers stagiaires;

ATTENDUE QU’ il est dans l'intérêt de la municipalité d'assurer un effectif suffisant pour la sécurité et la protection de la communauté;

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
ET APPUTÉ PAR LA CONSEILLÈRE LAIR

RÉSOLU QUE la municipalité de Waltham accepte la recommandation du chef des pompiers et approuve la nomination de la personne suivante à titre de pompiers stagiaires au sein du service d'incendie de Waltham :

1. M. Graham Fong

La nomination prend effet immédiatement et demeurent conditionnelles à la réussite de la période probatoire, telle que déterminée par le chef des pompiers.

Adoptée

VISITEURS

Onze (11) visiteurs étaient présents et une période de questions a eu lieu. Aucune question n'a été posée.

S1-04-11-02-26 CLÔTURE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROCHON
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE FORTIN

QUE la séance soit levée à 19 h 06.

Adoptée

Maire suppléant : M. Elwood Allard

Directrice générale/Secrétaire-trésorière : Mme Annik Plante
